

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Un livre

Sous ce titre : *Questions religieuses et sociales de notre temps* (vérités, erreurs, opinions libres) (1), Mgr Sauvé, prêtre de la maison de Sa Sainteté, théologien du Pape au conseil du Vatican, ancien recteur de l'université catholique d'Angers, et, si l'on nous permet d'ajouter, très ancien ami de l'Univers, vient de publier un ouvrage dont le titre même indique tout l'intérêt. Nous nous proposons d'en parler avec la liberté dont le vénérable et savant auteur donne lui-même l'exemple. Car, étant un passionné de la vraie doctrine, il sait admettre la contradiction courtoise sur les points où, dans un même ordre d'idées, l'on peut différer d'avis quant à l'application.

En attendant, nous publions son Avant-Propos, qui donnera une idée suffisante du but de l'ouvrage et de l'esprit dans lequel il a été conçu :

AVANT PROPOS

Le titre de cet ouvrage indique ce qu'il contient.

Les questions que j'y traite sont celles qui s'agitent surtout depuis la Révolution française, et qui ont suscité, à diverses reprises, l'intervention doctrinale des Souverains-Pontifes, notamment celle de Pie IX et celle aussi de Léon XIII, dont l'encyclique *Immortale Dei* résume et confirme les enseignements apostoliques relatifs à plusieurs des idées connues sous le nom d'idées modernes.

Aux questions que je pose successivement, questions souvent délicates et difficiles, je me suis efforcé de donner des solutions nettes et précises, en indiquant les vérités qu'il faut admettre, les erreurs qu'il faut rejeter, les opinions libres qu'on peut licitement suivre ou ne pas suivre.

Si mes solutions ne sont pas aussi solidement appuyées qu'elles auraient pu l'être, c'est que j'ai voulu condenser en un seul mot les principes, les distinctions et les explications nécessaires et suffisantes à la fois pour qu'un lecteur intelligent arrive aisément à se former des notions exactes sur divers sujets importants, et à ne pas confondre le certain avec l'incertain ou le douteux, l'obligatoire avec ce qui ne l'est pas.

J'ai donc fait une sorte de triage dans les idées appelées modernes, en distinguant celles qui sont certainement vraies ou fausses—au point de vue de la morale et de la religion—de celles qui ont un caractère entièrement inoffensif sous ce double rapport.

Visant surtout à être clair, et correct, je n'ai pas craint, à l'occasion, de me répéter, quelquefois même au delà des exigences rigoureuses des matières traitées ; mon œuvre n'est pas une œuvre littéraire.

Je désirerais que mon livre pût

(1) Un vol. in-8, Paris, Société Générale de librairie catholique.—Laval-Challand, éditeurs.—Prix : 6 francs et 6 fr. 60 francs.

devenir une sorte de *vade mecum* à l'usage de ceux qui s'intéressent aux questions religieuses et sociales de notre temps ; et je m'estimerais trop heureux si, après l'avoir attentivement lu, plusieurs ratifiaient, dans certaine mesure, cet éloge trop flatteur d'un ami bienveillant à qui j'avais communiqué certains fragments de mon œuvre : "Il (votre livre) sera mon docteur en droits sociaux, mon directeur en droits politiques. Dans les cas difficiles et les questions délicates, je m'adresserai à lui. Sa parole claire, précise, logique, appropriée, dissipera les brouillards et fera la lumière."

En cet écrit, fruit de plusieurs années d'études et de réflexions, je me suis toujours orienté vers Rome, où j'ai eu l'honneur et la joie de terminer mes études ecclésiastiques, et où l'on trouve, grâce à Dieu, plus que partout ailleurs, la sûreté des doctrines, unies à la sagesse dans l'application : les théologiens romains excellent à ces deux points de vue.

Avant tout, du reste, j'ai tenu à me conformer non-seulement aux enseignements obligatoires du Siège apostolique, mais aux sentiments qui m'ont semblé lui plaire davantage, et à éviter, autant que possible, toute exagération doctrinale ou pratique, comme aussi toute diminution de la vérité et toute tendance à l'erreur ; c'est dans cet esprit que j'ai fait divers emprunts à des auteurs d'une doctrine sûre.

Je ne sais si je me fais illusion ; mais je suis porté à croire que ce livre mis, avec l'agrément des évêques, entre les mains des séminaristes, pourrait leur être utile.

L'âge, l'étude, et aussi les derniers actes du Saint-Siège ont pu modifier sur plusieurs points mes idées, surtout au point de vue pratique ; je suis moins absolu que je ne l'aurais été il y a quelques années.

Respectueux envers les personnes, je me suis efforcé de ne pas encourir le reproche, exprimé par Sa Sainteté Léon XIII, d'avoir incriminé ou suspecté la foi de certains catholiques, et j'ai pris soin d'éviter tout ce qui pourrait troubler la paix entre les enfants de l'Eglise.

Telles ou telles assertions de mon livre pourraient être niées ou critiquées ; mais je me soumetts d'avance d'esprit et de cœur au jugement qu'il plairait au Saint-Siège de porter sur un écrit où je n'ai voulu dire ni plus ni moins que ce qu'il convenait de dire, et où j'ai cherché à dissiper, autant que possible, les malentendus et les équivoques, afin d'assurer de plus en plus la paix dans la vérité, suivant les recommandations de Léon XIII, digne à tant de titres, du nom d'Illuminateur et de Pacificateur.

Dans le cours de juillet dernier, le Canada a exporté pour \$8,749,000 en valeur, là-dessus il y a \$3,496,166 en animaux et leurs produits, et \$3,008,089 en produits forestier.

L'Exposition

LISTE DES PRIX

CHEVAUX

Nous commençons aujourd'hui la publication de la liste des prix dans ce département :

Chevaux pour usage général, étalon de 4 ans et plus

Georges Roy, Québec, 1er prix ; Dr. C. J. Rinfret, M. P., Ste Croix, 2e ; William Eglington, Stoneham, P. Q., 3e ; Olivier Blouin, Ste Anne de Beaupré, M. H.

Étalon de 3 ans

A. Samerville, Huntingdon, P. Q., 1er prix ; Lévi Toupin, Lacadie, 2e ; Elzéar Sansfaçon, Charlesbourg, 3e.

Étalon de 2 ans

Daniel Beaucage, Lachevrotière, 1er prix ; Olivier Demers, Chaudière, Lévis, 2e ; Tréfilé Gariépy, Lachevrotière, 3e.

Étalon de 1 an

Jos. Dominique Guay, Chicoutimi, 1er prix.

Poulie de 3 ans

Gust. Geo. Stuart, Ste Foye, 1er prix ; Ferd. A. Camirand, Sherbrooke, 2e.

Poulie de 2 ans

J. Elot DesGagnés, Eboulements, 1er prix.

Poulie de 3 ans

Alfred Bouchard, Baie St Paul, 1er prix.

Chevaux de route 2 poulies de 3 ans
F. A. Camirand, Sherbrooke, 1er prix ; Ls. Durand, St Ambroise, 2e.

Chevaux de route poulie de 2 ans
F. A. Camirand, Sherbrooke, 1er prix ; G. W. Fuller, Capleton, 2e ; Henry Moss, Ste Foye, 3e.

Chevaux de route poulie de 1 an
H. Swift, Québec, 1er prix ; Geo. Broomer, 2e.

Chevaux de route, jument poulinière pas moins de 15 mains, avec son poulain

Geo. Roy, Québec, 1er prix ; J. C. C. Chapais, St Denis, 2e ; Henry Ross, St Ambroise, Lorette, 3e.

Chevaux de route, paire de chevaux appareillés (hongre ou jument) 15 mains et au-dessous

Sevi R. Whitman, Knornelton, 1er prix.

Poulie de 1 an

Geo. Rydd, Petite Côte, 1er prix ; Henry Moss, Ste Foye, 2e.

Jument poulinière avec son poulain
Geo. Roy, Québec, 1er prix ; Hugh Brown, St Joachim, Québec, 2e ; C. Carleton, Stoneham, 3e.

Paire de chevaux appareillés pour carrosse (jument ou hongre) 15½ mains au-dessous sous harnais

Gust. Geo. Stuart, 1er prix.
Un seul cheval, sous harnais, 15½ mains et au-dessus

Chs. Webb, Danville, P. Q., 1er prix ; C. C. C. Cleveland, Danville, 2e ; F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pêrade, 3e.

Canadiens — Étalons de 4 ans et plus

Benjamin Cécile, Chateauguay, P. P., 1er prix ; Alexis Bouchard, Lachevrotière, 2e ; Philippe Côté, Baie St Paul, 3e.

Sec. 4.—Chevaux de chasse et de selle, cheval de selle, meilleur sauteur.

B. Coghlin, Montréal, 1er prix.

CLASSE 14

Sec. 1.—Petits chevaux et poneys. —Poney sous harnais ou selle, 12 mains et au-dessous.

Chs. Richardson, Villa Mastai, Québec, 1er et 2e prix ; P. P. Hall, Québec, 3e.

Sec. 2.—Petits chevaux et poneys. —Petit cheval sous harnais ou selle, 12 à 14 mains.

T. A. Hall, Québec, 1er prix.

CLASSE 16

Garçons à cheval.—Pour le meilleur écuyer âgé de moins de 18 ans.

W. A. Tozer, Québec, 1er prix.

CLASSE 11

Étalons et leurs produits.—Étalon accompagné de six de ses poulains de tout âge.

Geo. Kydd, Petite Côte, 1er prix ; Geo. Roy, Québec, 2e ; Ferd. A. Camirand, Sherbrooke, 3e.

CLASSE 12

Plus beau troupeau de bonnes juments poulinières avec leurs poulains.

Geo. Kydd, Petite Côte, 1er prix ; Geo. Roy, Québec, 2e ; Bad & Bros, St Laurent, 3e.

CLASSE 13, S. 1

Chevaux de chasse et de selle—cheval de selle, jument ou hongre. Samuel Fisher, Québec, 1er prix ; J. Pratten, Maple Grove, 2e prix ; Ls. Pierre Hub. Turgeon, Beaumont, 3e prix.

SEC. 2

Chevaux de chasse et de selle—cheval de chasse devant sauter des barrières, 210 lbs.

B. Coghlin, Montréal, 1er prix.

EXTRA

EXTRA DE CLASSE 3

Séc. 1ère.—Étalon 4 ans et plus. John St Denis, St Rémi, 1er prix ; Amb. Larivière, St Ours, 2e prix ; Siméon Poupart, St Isidore, 3e prix.

SEC. 4 A 10

Chevaux pour usage général.—Étalons de 4 ans et plus :

Geo. Roy, Québec, 1er prix. Dr. C. J. Rinfret, M. P., Ste Croix, 2e prix.

W. Eglington, Stoneham, 3e prix. Étalons de 3 ans :

And. Sasseville, Huntingdon, 1er prix. L. Toupin, Lacadie, 2e prix.

E. Sansfaçon, Charlesbourg, 3e prix. D. Beaucage, Lachevrotière, 1er prix.

O. Demers, Chaudière, Lévis, 1er prix. T. Gariépy, Lachevrotière, 3e prix.

Étalons de 1 an : J. D. Guay, Chicoutimi, 1er prix.

Poulies de 3 ans :

Gust. Geo. Stuart, Ste Foye, 1er prix.

Fred. A. Camirand, Sherbrooke, 2e prix.

Poulies de 2 ans :

J. E. Desgagnés, Eboulements, 1er prix.

Poulies de 1 an :

Geo. Rydd, Petite Côte, 1er prix.

Henry Moss, Ste Foye, 2e prix.

Jument poulinière avec son poulain :

Geo. Roy, Québec, 1er prix.

Hugh Brown, St Joachim, 2e prix.

C. Carleton, Stoneham, 3e prix.

Paire de chevaux appareillés pour carrosse, (jument ou hongre) 15½ mains et au-dessous, sous harnais :

Gust. Geo. Stuart, Ste Foye, 1er prix.

Un seul cheval, sous harnais, 15½ mains et au-dessus :

Chs Webb, Danville, P. Q., 1er prix.

C. C. C. Cleveland, Danville, 2e prix.

F. N. Ritchie, Sainte Anne de la Pêrade, 3ème prix.

Chevaux de gros traits.—Étalons de 4 ans et plus :

Jos. N. Laurin, Longue Pointe, P. Q., 1er prix.

O. Normandin, St Philippe, 2e prix.

Boa & Bros., St Laurent, Québec, 3e prix.

Boa & Bros., St Laurent, Québec, 1er prix.

D. Bexter, North George Town, 2e prix.

A. Beaudry, Ste-Famille, Québec, 3e prix.

Étalons de 2 ans :

Boa & Bros., St-Laurent, Québec, 1er prix.

Étalons de 1 an :

Boa & Bros., St-Laurent, Québec, 1er prix.

Poulies de 2 ans :

A. Lefebvre, St Rémi, 1er prix.

Geo. Kydd, Petite Côte, 1er prix.

Boa & Bros., St Laurent, Québec, 2e prix.

Paire de chevaux de gros trait, juments ou hongres, sous harnais, au-dessus de 1400 lbs chaque :

Geo. Kydd, Petite Côte, 1er prix.

Chevaux de trait léger.—Étalons de 4 ans et plus au-dessous de 1400 lbs :

A. Denis, St Norbert, P. Q., 1er prix.

E. Langlois, Montréal, 2e prix.

P. Brousseau, Laprairie, 3e prix.

Poulies de 3 ans :

S. Parent, Beauport de Québec 1er prix.

Poulies de 2 ans :

Wm. Eglington, Stoneham, 1er prix.

Ls. Jobin, St Augustin, Québec 2e prix.

Geo. Kydd, Petite Côte, 3e prix.

Jument poulinière au-dessous de 1400 lbs avec son poulain :

A. Couture, Ste Augustin, Port-neuf, 1er prix.

Geo. Kydd, Petite Côte, 2e prix.

Boa & Bros., St Laurent, Québec, 3e prix.

Paire de chevaux de trait attelés à la voiture, jument ou hongre, au-dessus de 1400 lbs :

Boa & Bros., St Laurent, 1er prix.

W. A. Tozer, Québec, 2e prix.

P. T. Légiaré, St Sauveur, Québec, 3e prix.

Chevaux de gros trait.—Pur sang.—

Étalons de gros trait de 4 ans et plus : P. Baudin, St Urbain, 1er prix, Jas. Henderson, Petite Côte, 2e prix.

Robert Ness, Howick, 3e prix.

Étalons de gros trait de 3 ans :

A. Lefebvre, St Rémi, 1er prix.

E. Brousseau, Laprairie, 2e prix.

Robert Ness, Howick, 3e prix.

Étalons de gros trait 2 ans :

Robert Ness, Howick, 1er prix.

Robert Ness, " 2e prix.

Étalons de 1 an :

Robert Ness, Howick, 2e prix.

Poulies de 3 ans :

Hugh Patton, Montréal, 1er prix.

Poulies de 2 ans :

Robert Ness, Howick, 1er prix.

Poulies de 1 an :

Robert Ness, Howick, 1er prix.

Jument poulinière avec son poulain :

Geo. Kydd, Petite Côte, 1er prix.

Thos. Irving, Montréal, 2e prix.

Geo. Kydd, Petite Côte, 3e prix.

Percherons.—Étalons de 4 ans et plus

B. Vannier, Ste Martine, 1er prix.

Société d'Agriculture No. 2, Lotbinière, 3e prix.

POULAILLER

Précautions à prendre pour engraisser les volailles et leur préparation pour la cuisine.—Afin d'obtenir un beau poids et une blancheur éclatante des volailles que l'on destine pour le marché ou la cuisine, il faut, dans les derniers jours de l'engraissement des volailles pour la vente ou l'usage de la famille, faire les pâtées de la volaille avec de la farine et des grains de l'année précédente, y mêler un tiers d'once de sel de cuisine par pintes d'eau, et faire entrer dans les pâtées quelques grains de gravier gros comme des grains de blé, pour faciliter la digestion de l'aliment, trois ou quatre graviers par bouteille.

Il ne faut surtout donner à la volaille qu'un léger repas, douze heures au moins avant de la tuer. Le patis (jabot) et les intestins sont alors vides de nourriture ; or, lorsque la saignée est faite dans ces conditions, on évite une fermentation acide qui amènerait une décomposition et empêcherait la conservation et la facilité de transport des volailles destinées au marché.

Il est d'une égale importance de ne pas arracher une plume à la volaille avant qu'elle ait été complètement saignée. En effet, dans le premier moment d'agonie, et lorsque le sang est encore en circulation, si vous ôtez une plume, la vésicule qui renferme sa racine s'engorge tout aussitôt et la peau se macule ; de là ces rougeurs extérieures qui font mauvais effet.

Nous insistons sur ce point, que la volaille tuée au moment de la digestion ne peut guère se conserver plus de huit jours.

Si les indications que nous venons de donner sont suivies, la volaille pourra se conserver quinze jours par un

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

12 Septembre 1887—N. 32

LE CRIME

DES

GLENANS

[SUITE]

Quelques-unes de ces îles sont séparées par des hauts-fonds appelés la "chambre." A marée basse on peut aller à pied sec de la Cigogne à St-Nicolas.

Quand nous disons que l'abbé Patris s'installa aux Glenans dans l'île de Loch, nous employons un mot impuissant à rendre la réalité. Le jeune prêtre prenait possession d'une paroisse sans église, sans presbytère et sans paroissiens. Il devait dresser un autel côté à des monuments des vieux Druides, bâtir sa cabane et gagner sa vie. De temps à autre, lorsque le temps le permettait un pêcheur lui apporterait du pain ; lorsque manquerait cette ressource, il se contenterait des légumes cultivés sur des rocs à peine recouverts de terre végétale, et de poisson qu'il trouverait dans ses nasses et ses casiers,

Quand Philax apprit cette nouvelle invraisemblable qu'un prêtre s'installait aux Glenans, d'après le conseil de l'abbé Gabriae, il monta dans une barque, et mit le cap sur les Iles Sauvages.

Il les avaient aperçues de loin, terribles et sombres, avec leurs maigres figuiers, écueils dominant d'autres écueils. Jamais il n'avait eu l'idée d'y aborder.

Lorsqu'il posa le pied à Loch, une émotion puissante le saisit, émotion mêlée de respect et d'épouvante.

Après avoir erré quelque temps sur les roches, avisant une vieille femme ramassant des coquillages, il lui demanda :

—Monsieur l'abbé Patris ? s'il vous plaît.

—L'homme noir ?

—Si c'est votre manière de désigner les recteurs, soit !

La vieille étendit un bras décharné d'un côté de l'île où l'on entendait le bruit retentissant du marteau.

—Pas bavardes, les insulaires... pensa Philax. Ils parlent aigre avec cela ! L'Homme Noir... Enfin va pour ce nom, pourvu que je découvre celui qu'il porte.

Guidé par le bruit, le matelot gagna une sorte d'enfoncement sous les roches, et aperçut celui qu'il cherchait. Il s'attendait à voir un prêtre dans la force de l'âge et se trouva en face d'un très jeune homme, à la physionomie grave, au regard d'un

bleu doux ; d'une taille haute mais presque grêle. Il restait encore de l'adolescent dans ce lévite d'hier. La soutane relevée dans sa ceinture, les jambes guêtrées, les manches retroussées, il équilibrerait une pièce de bois jetée sur la côte par un naufrage. La sueur mouillait son front, mais il gardait le sourire aux lèvres. Philax le considéra quelques instants avec une surprise mêlée d'étonnement, puis, tortillant son bonnet de laine :

—Pardonnez-moi, monsieur le recteur, dit-il, j'ai appris que vous fondiez une paroisse aux Glenans, et je viens vous offrir mes services. Pour commencer, je prendrai la hache et le rabot. J'ai abordé des navires exercés tous les métiers, et je suis à demi charpentier ; que souhaitez-vous faire ?

—Une croix, mon ami, répondit l'abbé Patris en levant les yeux sur l'aide envoyé par la Providence ; puisque j'arrive ici au nom du Seigneur, je veux prendre en son nom possession de cette terre.

—Et c'est une belle idée, monsieur le curé. Les soldats plantent le drapeau de la patrie sur le fort, et vous élevez le calvaire sur la côte. Je suis de votre bord, moi !

—Mais

temps doux et pluvieux, et près de trois semaines par les temps froids et secs.

Enfin, on évitait de la sorte la dispendieuse opération de percer le jabot pour en extraire le manger fraîchement ingéré. On permettait surtout à la cuisinière de vider la volaille sans avoir à la rompre en partie.

Faites bouillir votre volaille préparée tel qu'indiquée ci-dessus; mettez la pour cela dans un consommé fait à l'avance, mais mettez-la à froid. Vous la laisserez cuire à petit feu et à point; en la retirant de la bouilloire vous la saupoudrez de gros sel écrasé, et alors vous mangerez tout chaud le meilleur plat possible.

SOMMAIRE

Un livre
L'Exposition
Poulailier
FLEUILLETON—Le crime des Glenans
Vieux catholiques
Les finances fédérales
L'Exposition
Petite gazette
Madame P. Garneau
Dépêches
La coërdination en Irlande
Le choléra
O'Donovan Rossa
Echos et nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Arbres d'ornementation—Joseph Boivin
Avis aux entrepreneurs—A. Gobell
Cour Supérieure—Blanchet, Drouin et Dionne
Importations d'automne.—Behan Brothers.
Compagnie manufacturière de Drum—James Thomson

CANADA

QUÉBEC, 12 SEPTEMBRE 1887

VIEUX-CATHOLIQUES

L'entrefilet suivant, publié dans l'*Univers* du 9 juillet dernier, avait complètement échappé à notre attention :

Le *Badische Beobachter*, organe catholique badois, annonce que le prêtre apostat, l'ex-abbé Watterich, ex-cure des vieux catholiques de Bâle, puis de ceux d'une localité badoise, aurait été appelé à Québec.

Le *Beobachter* ajoute qu'il a laissé sa femme à Bade, avec promesse de la faire venir plus tard. Nous ignorions qu'à Québec aussi il y eût des vieux-catholiques, mais nous ne tarderons pas à être renseignés sur le cas du sieur Watterich par la *Vérité* ou le *Courrier du Canada*.

Nous nous empressons de répondre à la question indirecte de notre excellent confrère parisien, en lui disant que la petite église des vieux catholiques n'a jamais pris racine au Canada. Nous ne lui connaissons parmi nous aucun fidèle, à plus forte raison aucun apôtre.

Quant au sieur Watterich, il n'a pas encore fait son apparition sur les bords du Saint-Laurent, à moins qu'il ne se cache sous un masque.

A supposer que le prêtre apostat fut au Canada, il n'y trouverait pas l'encouragement qui lui permettrait de faire venir de Bade madame son épouse. Et le mieux pour lui serait de retourner au plus tôt vers les lieux où fleurit encore le languissant arbrisseau du vieux-catholicisme.

LES FINANCES FÉDÉRALES

Le revenu continue d'accuser une augmentation satisfaisante comparé à celui de l'an dernier. Les recettes au compte du fonds consolidé pour la mois d'août ont été comme suit :

Douane.....	\$2,091,581
Accise.....	483,388
Bureaux de poste.....	125,612
Travaux publics, y compris les chemins de fer.....	51,055
Divers.....	3,764
Revenu pour le mois d'août 1887.....	2,815,391
Revenu au 31 juillet 1887.....	2,207,074
Total.....	\$5,022,460
Dépenses pour le mois d'août 1887.....	\$2,254,944
Dépenses au 31 juillet 1887.....	2,776,584
Total.....	\$5,031,528

Ce qui montre une augmentation sur le même mois l'an dernier. Les douanes ont augmenté de \$230,853; l'accise, de \$107,235 et les divers de \$15,020. Il y a une diminution dans les bureaux de poste de \$12,075 et les travaux publics de \$816,813.

LA DETTE PUBLIQUE

L'état de la dette publique au 31 août est comme suit :

Dette brute.....	\$273,029,562
Actif.....	44,535,100
Dette nette.....	\$228,494,462
Augmentation depuis le 31 juin.....	3,462,700
Dépenses au compte du capital, travaux publics, chemin de fer ou canaux.....	451,929,164
Terres fédérales.....	16,814,916
Subventions aux chemins de fer.....	155,818,000
Pertes résultant de la rébellion du Nord-Ouest.....	79,337,345
Total.....	\$703,924,345

L'on verra par là que les dépenses au compte du capital ont été de plus du double de l'augmentation de la dette, la différence étant payée à même le fonds consolidé.

PETITE GAZETTE

M. Tarte, rédacteur en chef du *Canadien*, a obtenu sept premiers prix et un diplôme, pour son bétail canadien, et un second prix pour un taureau Jersey.

La contestation de Laval a été pour M. Beausoleil un nid de guêpes, une véritable boîte de Pandore, sans calembour, dit la *Minerve*. Il s'est imaginé de remplacer M. Mercier, qui en l'absence d'un administrateur, s'est cloué au poste. Mais bien mal lui en a pris, car d'avocat ne le voilà-t-il pas devenu défendeur dans une cause incidente où on lui réclame \$200 pour manœuvres illégales. Il va faire la paire avec le sénateur Thideau.

Neuf chars de blé, les premiers de la saison, ont été vendus à Winnipeg pour être expédiés en Angleterre. On dit le blé très beau, et les prix satisfaisants.

Il paraît que M. Ernest Tremblay traducteur du *Hansard*, s'est porté aux derniers excès de langage à l'assemblée de vendredi à Hull. Il avait pour besogne d'engueuler M. Corneillier. M. Taillon qui parla après M. Gagnon loua le ministre qui s'était montré courtois, mais administra à l'engueuleur Tremblay la botte suivante : "Je ne répondrai pas à cela. Le balayeur du marché enlèvera ces ordures demain avec le reste." C'était dur mais mérité.

La veuve de M. Ennis, en son vivant Secrétaire des Travaux-Publics, vient de recevoir du Département de la Justice, par l'entremise de son avocat, M. Ferguson, un chèque de \$6,000, accordé par la cour d'Échiquier à M. Ennis, en reconnaissance de ses services comme secrétaire du Bureau des Arbitres Officiels.

M. J. Lepage, de Holyoke, a été chargé du rapatriement des Canadiens aux États. Aussi il s'est assuré de 4,000 arpents de terre du gouvernement à Verrier, en dehors du district d'Algoma. Chaque colon aura à payer 50 cents par acre. M. Lepage s'attend à rapatrier plusieurs centaines de ses concitoyens dans le cours de l'année prochaine.

Nous apprenons avec plaisir, dit l'*Union des Cantons de l'Est*, la nomination de notre jeune ami M. Larochelle, étudiant en droit, comme secrétaire de l'hon. M. Lavrier, chef de l'opposition aux communes.

On croit qu'il y a, en ce moment, à Washington, environ 5,000 médecins venus pour assister à un congrès. La langue française semble être la langue favorite adoptée.

Un monsieur qui arrive de la Mattawa dit que les mines d'or découvertes dans cette localité sont loin d'être une fable comme on le prétendait dernièrement. Il ajoute que M. Childer, représentant d'une compagnie anglaise millionnaire, est à Mattawa depuis quelques semaines, à étudier le minerai, et qu'il a offert d'acheter l'un des lots, d'une compagnie locale pour un million de piastres.

La mine pour laquelle il a fait cette offre est située sur le côté de Québec de la rivière Ottawa, juste en face du village Mattawa. M. Childer est parti pour l'Angleterre emportant avec lui quelques centaines de livres de quartz qu'il soumettra à l'examen de la compagnie dont il est le représentant.

MM. Cimon et Tremblay se sont rencontrés hier à Saint-Urbain, comté

de Charlevoix.

Le candidat ministériel M. Cimon, a remporté un grand succès.

Son élection est assurée par une énorme majorité.

NÉCROLOGIQUE

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. John Langelier, député-régistrateur. Il a rendu le dernier soupir à dix heures hier matin.

Il n'était âgé que de 34 ans. Ses funérailles auront lieu mercredi à la Basilique.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

On annonce de Cacouna la mort de M. John Ross, de la société Ross & Cie, marchands d'épicerie en gros, Basse-Ville. M. Ross a succombé à une congestion de poumons, après deux jours de maladie seulement.

Nous regrettons d'avoir à annoncer le décès de M. E. Brassard, député de Shefford, au parlement local. M. Brassard, dont la santé donnait des inquiétudes à ses amis depuis quelques mois, a succombé à la maladie qui l'avait frappée et il est décédé à Waterloo, jeudi dernier.

Son décès, dit la *Patrie*, est une perte sérieuse pour le parti libéral, et causera des regrets profonds dans son comté, où il était très estimé.

L'EXPOSITION

Voici les noms des artistes et des amateurs qui ont remporté des prix dans la section des Beaux-Arts :

Dessins originaux :—1er prix, Eug. Hamel; 2me prix, J. McNaughton.
Dessins copiés :—1er prix, Mme G. Scott; 2me prix, D. S. Robillard.
Dessins d'après plâtre :—1er prix, M. Oscar Fortin; 2me prix, Mlle Downie.
Dessin copie paysage :—1er prix, E. Maheux.
Aquarelle d'après nature :—1er prix, T. A. Gregor; 2me prix, P. M. A. Genest.

Aquarelles copiées :—1er prix, Mlle M. B. Clapham.
Pastel :—1er prix, M. Rho.

Peinture à l'huile, composition historique :—Diplôme, M. Eug. Hamel.

Portraits :—1er prix, M. Eugène Hamel.

Copie de portraits ou de peintures historiques :—1er prix, Jules Taché.

Paysages d'après nature ou animaux :—1er prix, J. MacNaughton; 2me prix, M. H. Bunnett.

Copies de paysage :—1er prix, Mlle H. Moreau; 2me prix, Mlle Alice Archer.

Mention honorable : Mlle Tellier.

Vues historiques :—1er prix, H. Bunnett.

Fleurs copiées :—1er prix, Madame Benthner; 2me prix, Mlle Lizzie Clarke.

Mention honorable :—Mlle Alice Barrroughs.

Natures mortes :—1er prix, Jules Taché; 2me prix, Mlle Lizzie Clarke.

Mention honorable :—N. Simpson.

Nature morte copiée :—1er prix, Mlle L. O'Ryan.

Sculpture d'ornements : Mention honorable.—M. François Dion.

Sculpture (statues historiques). Hors concours.

Portraits, bas-relief, bustes :—1er prix, P. M. A. Genest.

Sculpture sur bois :—1er prix, N. Hébert, (bas relief); 2me prix, M. R. Masson.

Le comité nommé pour juger dans les Beaux-Arts recommande que des mentions honorables soient aussi accordées à mademoiselle Rowan, à Mme G. Scott, à Mlle Routhier, à Mlle E. Van Felson, pour ses cartes ou aquarelles miniatures.

DÉPÊCHES

LA COERCITION EN IRLANDE

Bagarre meurtrière

Tués et blessés

Mitchellstown, 10.—L'assemblée qui a eu lieu sur la place du marché se composait de 7,000 personnes. MM. Dillon, Brumer, Labouchère, John Ellis, et O'Hea étaient présents. Un reporter du gouvernement, accompagné d'une escorte de policemen, tenta de pénétrer en avant, mais la foule résista à coups de bâtons et de pierres. La police chargea alors la foule et elle fut repoussée par des hommes à cheval. Les orateurs consentirent à la populace de traiter la police avec mépris, parce que le *home rule* était presque obtenu et que les forces irlandaises seraient bientôt sous le contrôle du peuple cette fois et non aux mains des ennemis. La bagarre se renouvela cependant, et des renforts de police envoyés des casernes firent feu sur la foule. Deux hommes furent tués et plusieurs autres blessés.

Londres, 10.—Cinquante-quatre constables ont reçu des blessures très graves à la bagarre de Mitchellstown. Des médecins ont dû les prendre sous leurs soins.

Londres, 10.—Aux Communes aujourd'hui Sexton a demandé au gouvernement de justifier le mieux qu'il le pourrait les actes meurtriers accomplis sous ses ordres à Mitchellstown hier.

Il n'y a aucun doute dit Sexton, que le sang a été répandu par une force ar-

mée qui s'est attaquée à des citoyens dans l'exercice d'un droit reconnu par la constitution; celui de se tenir en assemblée.

"Dans toutes les circonstances précédentes, continua Sexton, on demandait à la chambre des mesures de sûreté pour le reporter du gouvernement; et jamais ces den andes n'ont été refusées. Cette fois on a adopté une autre ligne de conduite, dont le but apparent est d'exciter les passions du peuple et le pousser aux actes de violence. (Appl. parnellistes.) Qui a donc l'ordre de faire feu? Quelle mesure a-t-on prise pour identifier les meurtriers?"

"Cette catastrophe est certainement due à l'acte du gouvernement qui trouvait plus facile de commencer un conflit que d'y mettre fin."

M. Balfour a répondu que M. Sexton avait donné un compte-rendu des faits plus minutieux et plus détaillé que celui qu'il serait en état de mettre devant la chambre; mais qu'il différait dans les points essentiels d'avec celui qu'il avait reçu.

"Le reporter du gouvernement, a dit M. Balfour, escorté par un détachement d'honneur, de police, essaya d'approcher de la voiture du haut de laquelle les orateurs parlèrent à la foule."

M. Cardon donna le signal d'un assaut contre la police et cela sans provocation aucune de la part des policiers. L'assaut fut des plus brutaux. On lapida la police de la belle façon et on l'assomma à coups de bâtons. On les chassa et on la poursuivit jusqu'à ce qu'elle fut entrée dans ses casernes. Les vitres des casernes furent défoncées et on fit même l'assaut des casernes.

"Ce n'est qu'après que la police était dans le cas de légitime défense qu'elle a fait feu. (Applaudissements.)"

"Si ce récit est vrai, comme je le crois il n'y a jamais eu d'assaut plus brutal sur la police." (Nouveaux applaudissements.)

Dublin, 11.—O'Brien a été arrêté aujourd'hui, alors qu'il était sur le steam-boat pour assister au départ de M. Labouchère.

Mitchellstown, 11.—La ville a été tranquille aujourd'hui. On fera lundi prochain des funérailles publiques aux victimes des émeutes de vendredi dernier et cela donnera lieu à une monstrueuse démonstration. L'homme Shinnick et le garçon Casey sont mourant des blessures reçues lors de l'émeute.

On a pris la déposition ante mortem de Casey. Il déclare qu'il était près de Shinnick, au coin d'un carreau, quand le constable O'Sullivan se montra à la fenêtre des casernes et fit feu sur lui. Quatre témoins confirmèrent cette déclaration. Les parnellistes disent qu'ils peuvent avoir une preuve pour identifier ceux des hommes de police qui ont fait feu sur Riordan.

LE CHOLÉRA

Vienne, 10.—Le consul autrichien à Bombay rapporte qu'il y a eu 338 décès cholériques à Oude pendant le mois de mai dernier.

Rome, 11.—On rapporte en cette ville plusieurs cas de choléra.

Londres, 11.—Voici le bulletin du choléra pour les dernières 24 heures :

Malte... 7 nouveaux cas, 2 décès;
Catane... 12 " 8 "
Palermo... 13 " 7 "
Massina... 45 " 14 "

Total... 77 31 "

On rapporte de nouveaux cas à Rome et dans d'autres villes.

O'DONOVAN ROSSA

New-York, 10.—Des affidavits donnés par des témoins importants de cette ville, de Boston et de Paterson, seront publiés ici demain. Ils sont destinés à prouver que O'Donovan Rossa a fourni les secrets de l'ordre des fénies, secrets qui ont été rendus publics par un des journaux quotidiens de New-York à la date du 5 août et que cette divulgation a donné lieu aux accusations contre les autres fénies.

Echos & Nouvelles

Nouvelles religieuses

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 31 août 1887, ont été nommés :

M. J. Laporte, vicaire à Ste-Brigide; M. Aristide Meunier, vicaire au Sacré-Cœur; M. A. Dufour, vicaire de St-Vincent de Paul; M. E. Prieur, vicaire à Notre-Dame de Grâce; M. G. Charrette, vicaire à St-Michel; M. J. Robillard, vicaire à Lachine; M. A. Lajeunesse, vicaire à Ste-Cécile; M. Antoine Clermont, vicaire à Joliette; M. J. Z. Gervais vicaire à Ste-Scholastique; M. J. U. Brulé, vicaire au Sault-au-Récollet; M. F. Parizeau, vicaire à St-Jacques de l'achigan; M. R. Lamarche, vicaire à St-Louis de Gonzague.

M. l'abbé N. Bruchési, ci-devant vicaire à St-Joseph de Montréal, vient d'être appelé à l'archevêché où il demeure.

—On a reçu à l'archevêché de Montréal une lettre de Mgr Fabre qui annonce qu'après un heureux voyage, Sa Grandeur est arrivé en parfaite santé à St-Boniface où elle est l'hôte de Mgr Taché.

—La Sacré Congrégation des Rites vient d'adresser à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal les *Lettres Rémissoriales*, qui prescrivent la continuation du Procès ne Percant, dans la cause de béatification et canonisation de la vénérable Mère Bourgeois, fondatrice des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal.

—On nous informe de Rome que les écrits de la mère d'Youville, fondatrice des sœurs de Charité (Sœurs Grises) de cette ville, sont parvenus à la ville Éternelle, et qu'ils sont soumis aux théologiens du cardinal Pontet dans la cause. Le sommaire dans cette cause est déjà

imprimé, et l'*Information* se poursuit actuellement.

Tempête

Mercredi il y a eu une tempête affreuse sur le fleuve.

L'*Union* qui se trouvait alors entre l'île aux Lièvres et la Rivière du Loup n'a pu continuer sa route; il a dû se mettre droit dans le vent pour mieux résister.

Une grêle grosse comme une noisette couvrait tout le pont du vaisseau.

Le capitaine dit n'avoir jamais vu pareil coup de vent.

Roxton - Falls

L'établissement d'un collège agricole et commercial, à Roxton Falls, est maintenant du domaine des faits accomplis. L'ouverture de cette institution appelée à rendre tant de services à la jeunesse des villages et des campagnes a eu lieu le 1er septembre. La direction de cette maison a été confiée aux Frères Maristes, dont la maison-mère est à Irberville.

—Pour tous les désordres scrofuleux, pour les maladies syphilitiques et mercurielles, la Salsepareille d'Ayer est le meilleur remède.

Un désastre

LA TANNERIE PORTER RÉDUITE EN CENDRES

Le feu semble avoir déclaré la guerre à la ville de Montréal. Samedi matin on a appris avec stupeur qu'une grande conflagration venait de jeter la désolation dans le faubourg Québec.

Le feu éclata vers quatre heures et quart dans la vaste tannerie de M. Henry Porter, entre les rues Visitation et Beaudry, près de la rue Sherbrooke. Cette manufacture, connue sous le nom de Tannerie Porter et Savage, n'appartenait maintenant qu'à M. Porter. Les flammes furent découvertes par le gardien Lavoie dans l'angle ouest de l'établissement, dans le moulin d'écorces au-dessus de l'engin.

Le gardien courut avertir l'ingénieur, mais deux minutes après, des gerbes de flammes s'élevaient du toit. En même temps, le constable Soulière donna l'alarme. En cinq minutes, une masse de flammes enveloppait la bâtisse dont les murs étaient en briques, mais dont l'intérieur était en bois.

Le constable Leureux donna alors les seconde et troisième alarmes. Toute la brigade sous la direction du sous-chef Naud fit diligence et trouva la vaste tannerie enveloppée par le feu. Un fort vent d'Ouest soufflait et lançait des étincelles, des tisons et des nuages de fumée à une distance énorme. La pompe Mason du quartier Saint-Jean-Baptiste s'installa sur les hauteurs de la rue Sherbrooke.

Les pompiers des postes 2 6 étaient à ce poste. Ils sauvèrent une partie de l'établissement sur la rue Visitation.

La pompe à vapeur Clapp et Jones était au coin des rues Ontario et Beaudry, les trois Merryweather étaient disposées l'une au coin des rues Ontario et Panet, et l'autre rue Beaudry.

Malgré les efforts des pompiers, le feu dévora deux blocs sur la rue Beaudry contenant dix-sept logis, toute la tannerie jusqu'aux écuries, un bloc à plusieurs logis sur la rue Visitation.

Le spectacle était effrayant. Le vent faisait fureur, des gerbes de flammes s'élevaient au-dessus des rues, on entendait les détonations des barils d'huile, tout le quartier était dans la terreur. L'incendie ne fut contrôlé et sans danger pour les environs que vers sept heures et demie.

Donnez-leur une chance !

C'est à dire, à vos poumons. Aussi à tout votre système respiratoire. C'est une machine vraiment merveilleuse. Elle ne comprend pas seulement les plus grands tuyaux pour le passage de l'air, mais des milliers de petits tubes et des cavités qui y conduisent.

Quand ceux-ci sont embarrassés et étranglés de matières qui ne devraient pas s'y trouver, vos poumons ne sauraient faire la moitié de leur ouvrage. Et ce qu'ils font, ils ne peuvent le bien faire.

Appelez les refroidissements, toux, croup, pneumonie, catarrhe, consommation ou maladies de la gorge, du nez ou de la tête ou des poumons, ce sont toutes de mauvaises maladies. On doit s'en débarrasser. Il y a précisément un moyen sûr de le faire. C'est de prendre le Syrop Allemand de Boschee, que tout droguiste vous vendra pour 75 cents la bouteille. Quand bien même tout autre remède vous aurait fait défaut, vous pouvez compter celui-ci comme infailible.

Inondations

De terribles inondations ont emporté 20 milles de la voie du chemin de fer Southern Pacific entre Tucson et Benson.

Les tempêtes jeudi et mercredi dernier ont été les plus fortes qu'on ait eues dans cette partie du pays. Deux grands ponts sur les rivières de Cenango et Pilita ont été emportés. Les filets télégraphiques ont été abattus en plusieurs endroits. Des rails d'acier ont été emportés un quart de mille de la rivière.

Convent de Beauport

Hier après-midi a eu lieu à Beauport la bénédiction du nouveau couvent, érigé grâce aux efforts du pasteur et des citoyens de cette belle et florissante paroisse.

Son Eminence le cardinal Tascheau présidait à la cérémonie. Étaient aussi présents : Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, Mgr Légaré, Mgr Bossé, préfet apostolique, M. l'abbé Gagnon, etc.

Il y a eu salut solennel. Son Eminence a donné le sermon, et a ensuite béni le nouveau couvent.

Ce sont les dames de la Congrégation qui en ont la direction.

—Pour les fièvres intermittentes et les maladies miasmatiques, l'Ague-Cure d'Ayer est positivement un remède infail-

Nouveau journal

Le premier numéro du *Prix Courant*, une revue hebdomadaire du commerce, de la finance, de l'industrie, de la propriété foncière et de l'assurance, vient de paraître.

Les propriétaires rédacteurs sont MM. Monier et Helbronner.

Cadeau

Avant son départ de Montréal pour Québec, M. l'amiral Vignes est allé visiter les ateliers de M. Godefroi Chapleau et prendre livraison d'un coffre-fort qui lui avait été gracieusement offert par ce généreux industriel. Après avoir beaucoup admiré le cadeau et chaleureusement remercié le donateur, l'amiral donna des instructions pour le faire expédier directement en France.

Nous avons eu l'occasion, dit le *Monde* de voir ce coffre de sûreté—un vrai chef-d'œuvre, tant sous le rapport de la solidité que du fini du travail et de la richesse des matériaux.

Sur la porte on voit un joli dessin représentant "La Minerve" dans le port de Montréal, et à l'intérieur le fort de Chamblay. Les compartiments de l'intérieur sont en acajou poli capitonné de velours rouge.

C'est un cadeau princier qui fait beaucoup d'honneur à la générosité de la maison Chapleau.

Incendie

Jeudi après-midi, le feu s'est déclaré dans la maison de M. Jean Forques, à Hadlow, Lévis. De suite on télégraphia au chef de la brigade du feu qui donna immédiatement des ordres en conséquence.

Lorsque les pompiers arrivèrent, les résidents des environs avaient réussi à maîtriser le commencement d'incendie. Les dommages sont d'environ \$50.

Pendant que la brigade du feu revenait au poste central, elle fut avertie que le feu venait de se déclarer dans le grand hangar de M. G. T. Davie, rue Commerciale.

Quelques instants après les pompiers étaient activement occupés à maîtriser les flammes. La pompe était placée sur le quai Beaulieu et on avait déroulé huit cents pieds de boyau. Après un travail opiniâtre de trois quarts d'heure, tout était fini. Les dommages ne sont pas très élevés.

AVIS AUX MÈRES

Le "syrup calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille. Québec, 4 mai 1887—lan 581

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 9 sept. 1887.

Farine — sup. extra, baril, 196 \$	4 30	4 40
Extra	4 15	4 25
Porte pour boulanger.	4 60	5 00
Extra du printemps.	3 75	4 00
Superfine No 2.	3 50	4 00
Pine.	3 25	3 35
Farines en poches, de 100 livres.	4 30	4 40
de seigle en quart.	1 90	2 00
Mais ou blé d'Inde blanc par 200 livres.	3 10	3 40
Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.	2 90	3 00
Blé de semence rouge par 60 livres.	1 20	1 30
Pois " "	0 75	0 80
Fèves le minot.	1 20	1 40
Avoine 34 livres.	0 34	0 40
Poin par 100 bottes.	8 00	9 00
Paille par 100 bottes.	3 00	4 00
Orge par minot.	0 70	0 80
Son par 100 livres.	0 75	0 80
Grain par 200 livres.	4 50	5 70

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 9 sept. 1887.

Lard frais par 100 livres.	\$ 6 00	7 00
" " par 100 livres.	0 05	0 04
" " saie	0 10	0 10
Jambons frais par 100 livres.	0 04	0 11
" " fumés	0 11	0 12
Lard Mess.	2 00	15 50
" " Minco.	15 50	11 00
" " Prime Mes.	0 00	12 40
" " Engl. P. Mes.	11 00	11 50
" " Extra Prime.	11 00	11 50

AVIS AUX ENTREPRENEURS

CANAL DU SAULT STE-MARIE.

LES Contracteurs qui ont l'intention de présenter des soumissions pour les travaux de construction projetés sur le côté canadien de la rivière Sainte-Marie, sont avisés par le présent que les soumissions seront reçues vers le mois de JANVIER prochain, et que le temps le plus propice pour examiner la localité est à partir d'aujourd'hui jusqu'au commencement de novembre prochain.

Quant aux plans, spécifications et les autres documents seront prêts, un avis sera donné en conséquence, et les Contracteurs pourront alors les examiner et se pourvoir de blancs de soumission, etc.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des Chemins de fer et canaux, Ottawa, 24 août 1887. Québec, 26 août 1887—351 ps. 556

Sérieux cas de Choléra

— GUÉRI PAR LE SEUL USAGE DE —

L'EAU MINÉRALE DE ST-LEON.

M. L. Robillard résidant à Montréal, rue Notre-Dame, No 361, nous autorise à donner les détails suivants : Jeudi midi, ressentant de grandes douleurs dans les intestins, ces douleurs étant suivies de diarrhée et de vomissements, il en conclut que c'était le choléra du pays. Ses souffrances continuant jusqu'au soir, il se décida à faire usage de l'eau minérale de St-Léon. Il en prit un verre qui lui donna beaucoup de soulagement, il en prit un autre verre un peu plus tard, et enfin un dernier verre à la nuit qui calma complètement toutes ses douleurs. Le lendemain matin, M. Robillard était complètement guéri, frais et dispos.

Cette Eau pour les cholériques est en vente chez les dépositaires à 25 cts le gallon. Demandez à votre Droguiste ou chez votre épicière. En Gros et au détail.

Par MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE, No 3, Port Dauphin, Québec.

Agents pour la Puissance

Québec, 21 juillet 1887—539

DAME VROUV JOS. COTE

MAGASIN DE CHAUSSURES

257, Rue St-Jean, 257 QUEBEC

ON trouvera toujours à ce magasin un assortiment complet de BONNES CHAUSSURES pour Dames, Messieurs et Enfants, à des prix très s. Toute commande sera exécutée avec soin et sous le plus court délai. Je profite de l'occasion pour annoncer aux praticiens et au public en général qui souffrent des cors, qu'ils trouveront à la préparation : "La guerre aux cors" REMÈDE SANS RIVAL par le Dr Bourbonnet, spécialiste, Paris.

N'oubliez pas l'adresse

257, RUE ST-JEAN, QUÉBEC. Québec, 26 août 1887—lan 654

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un éminent spécialiste d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public encore une fois sur le soin particulier qu'il donne à l'entretien des arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les devantures des maisons. Il a constamment en mains des rosiers, des pruniers, des pommiers, etc. M. Boivin invite les personnes qui désirent orner leurs demeures en plantant des arbres de choix à visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des prix extrêmement réduits. Québec, 12 sept 1887—lan 665

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC } COUR SUPÉRIEURE. District de Québec.

No 1015.

Dame MARIE MALVINA GRENIER, épouse commune en bien de Jean-Baptiste Garneau, de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse.

JEAN-BAPTISTE GARNEAU, de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, cultivateur. Défendeur.

UNE action en séparation de biens a été instituée en cette cause le trente et unième jour d'août dernier.

Québec, 7 Septembre 1887. BLANCHET, DROUIN & DIONNE, Proc. de la Demanderesse. Québec, 9 Septembre 1887—lan 663



AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à Lundi, le 19ème jour de Septembre courant, des soumissions cachetées, avec la suscription "Soumission pour Appareil de Chauffage, Hôtel des Douanes, Trois-Rivières, Québec."

On pourra voir les plans et devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau de O. Z. Hamel, Ecr., architecte, Trois-Rivières, après mercredi, le 7 courant.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées et revêtues de la véritable signature des soumissionnaires.

On devra envoyer avec chaque soumission un chèque de banque pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, ou s'il ne le remplit pas intégralement, et lui sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GODELL, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 Septembre 1887. Québec, 9 Septembre 1887—31 664

LOTTERIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 21 septembre 1887

— SERA DE —

\$60,000

COUT DU BILLET

Première Série - - - - - \$1.00

Deuxième Série - - - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix.

LE SECRETAIRE,

S. E. Lefebvre,

19, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

VICTOR MARIER,

Agent pour la vente des Billets,

83, Rue d'Aiguillon, QUEBEC

Québec, 29 août 1887—594

BEHAN BROS.

Importation d'automne

Nouvelles étoffes à robes

Nouveaux draps à costumes

Nouveaux plaids et barres

Nouvelles étoffes bouclées

Nouvelles étoffes couleurs mêlées

Nouvelles étoffes à robes noires

Nouveaux tweeds pour costumes

Nouvelles nuances et nouvelles étoffes

Un assortiment varié à choisir

Les prix extrêmement bas.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Dernière Edition

MADAME P. GARNEAU

Nous avons appris avec la plus vive douleur la mort de madame Garneau, décédée ce matin, à neuf heures et quart.

Il y avait longtemps que madame Garneau était minée par la cruelle maladie qui l'a conduite au tombeau. Elle endurait ses horribles souffrances avec une admirable résignation.

Madame Garneau laisse derrière elle le souvenir de bienfaits sans nombre, et l'exemple des plus belles vertus de la femme chrétienne. Sa mort est une véritable perte pour la société québécoise.

La défunte était sœur de M. John Burroughs, notaire de la Cour Supérieure.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

Un nouveau prêtre

Il y a eu hier, à l'Eglise St-Jean-Baptiste de Québec, salut et archiconfrérie particulièrement solennels, vu que le célébrant était M. l'abbé A. Defoy, ordonné prêtre samedi aux Trois-Rivières. M. l'abbé Defoy est un des enfants de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Il y a eu musique magnifique, et l'autel avait revêtu sa plus brillante parure.

M. l'abbé H. Defoy, professeur au collège de Lévis et frère du nouveau prêtre, fit un sermon d'une rare éléquence sur la mission du sacerdoce. Il parla de manière à émuovoir profondément l'immense auditoire qui encombrait l'église.

Ce matin, à sept heures, M. l'abbé A. Defoy a célébré sa première messe, dans l'église St-Jean, assisté de son frère M. l'abbé H. Defoy.

Toute sa famille assistait à cette touchante cérémonie.

Le nouveau lévite est fils de M. J. A. Defoy, assistant des officiers en loi de la Couronne.

Personnel

Avant hier soir un banquet a été offert à Ottawa, au capitaine L. H. Pouliot, du ministère des Postes, à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle Loranger, de Montréal, nièce de M. le juge Loranger.

Un magnifique service à thé en argent lui a aussi été présenté.

Décoration de l'église de St-Sauveur

Les travaux de cette église sont grandement avancés.

Presque tous les échafauds sont enlevés, et l'on peut dès à présent se faire une idée de l'ensemble de la décoration. Les deux sacristies sont à peu près entièrement terminées.

M. Charles Huot notre artiste québécois, doit arriver incessamment de Paris, pour exécuter les peintures et les fresques qui compléteront la décoration de ce temple.

Dangereusement malade

Nous apprenons avec regret que M. Buteau Turcotte est dangereusement malade aux Trois-Rivières où il a été administré samedi.

Il a été recommandé hier aux prières de la Congrégation de la Haute-Ville.

Triste

Une jeune fille de Laprairie, Madeleine Beauvais, est morte samedi sous l'influence du chloroforme à Montréal, pendant qu'on cherchait à lui enlever une tumeur.

Le pique-nique des hommes gras

Le grand pique-nique annuel de l'Association des hommes gras vient d'avoir lieu avec grand éclat à Gregory's Point, près de Norwalk (Connecticut). On évalue à cent le nombre des membres de l'association qui se sont rendus au pique-nique de tous les points des Etats-Unis et leur poids total à plus de dix tonnes.

La fête a commencé par un banquet dont voici le menu colossal : 300 livres de poissons, 400 livres de poulet rôti, 30 boisseaux de "pains" cuits au four, 10 boisseaux d'huîtres, 100 livres de tripes, 500 livres de crabes, 2 000 épis de maïs bouillis, 3 barils de pommes de terre et autant de patates, 75 melons d'eau, 30 paniers de champagne et 100 barils de bière.

On affirme que le tout a été consommé ; mais il faut dire que presque chaque membre de l'association était accompagné de sa femme et de ses enfants. La fête s'est terminée par des courses, entre homme gras, qui ont eu lieu après le banquet, pour faire la digestion et par un bal, le tout d'un effet des plus cocasses.

A Lévis

Sir A. P. Caron et le général Middleton accompagnés de plusieurs officiers, ont visité les forts de la Pointe Lévis, vendredi dernier.

De retour

M. le contre-amiral Vignes, le lieutenant de Villeneuve et M. Dubail, consul-général de France, sont arrivés samedi après-midi de leur voyage du Nord-Ouest et des côtes du Pacifique. L'Amiral est enchanté de son voyage.

Revue

Ce matin les équipages du Bellerophon, du Canada et de la Tourmaline ont été passés en revue par l'amiral et le gouverneur-général sur les plaines d'Abraham.

Ils ont défilé par les rues de la ville, dans un bel ordre et musique en tête.

Funérailles

Les funérailles de madame Alphonse Hamel auront lieu demain matin à la Basilique. Le convoi partira de la résidence de la défunte, Place Sans-Bruit, à 8 heures.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi pernicieuses dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une cure triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1837 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL, j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie." HORACE FAHMYNOTHER, Rockingham, Vt., 15 juillet, 1882.

Group — Écoutez une mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du group, sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il souffrait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon enfant. Jugez de ma gratitude ? A vous successivement."

Mrs. EMMA GEDNEY.

133 West 12th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans de Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisqu'il m'a guéri."

JOSEPH WALDEN.

Byalla, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

Québec, 30 avril 1887—lan 577

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC!

PURIFIEZ VOTRE FOIE!



LES PILULES DE BRISTOL

PUREMENT VÉGÉTALES

seul le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dyspepsie.

LA

WALSEBAREILLE DE BRISTOL



EST UN REMÈDE INFALLIBLE

pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

Le Remède de Famille par excellence.

La Véritable

EAU DE FLORIDE

—DE—

Murray & Lanman.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

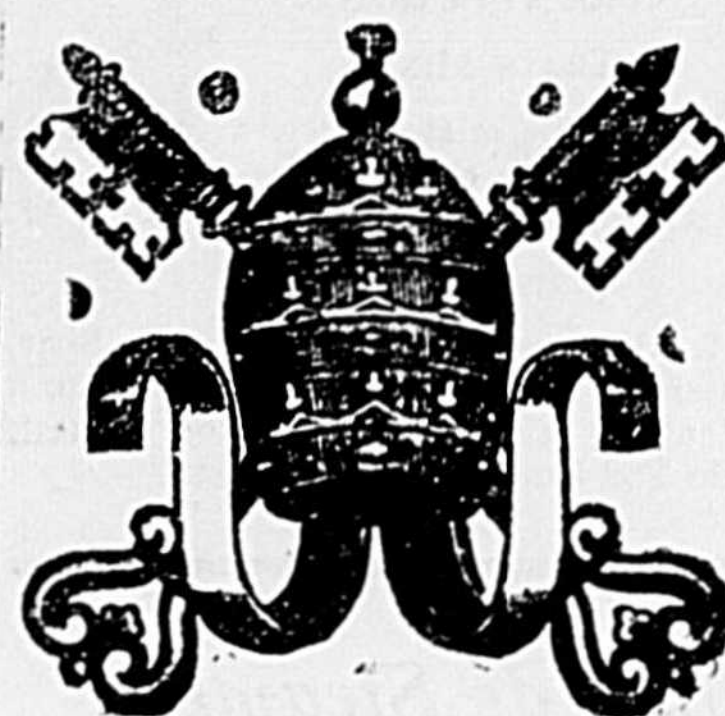
—

—

Frechon, Lefebvre & Cie

1645, Rue Notre-Dame

Montréal



ORNEMENTS D'EGLISES.

GRANDE REDUCTION Pour le temps des Vacances

Assortiment des plus complets et des plus variés de tout ce qui sert au culte et à l'ornementation des églises.

Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—lan. 566

Je viens de recevoir à l'occasion

